

# Compte rendu réunion du Conseil Municipal

**Du 29 janvier 2016**

**Date de convocation : 12 janvier 2016**

**PRESENTS** : M. ZDAN Michel, Mme MANFRINATO Mélissa, M. LORRAIN Jean-Luc, Mme FLOURY Clara, Mme DEMESSANCE Florence, Mme RIZZO Nadine, Mme DJOURI Fadhéla, Mme ROBECQUE Amandine, M. DA SILVA CORREIA Manuel, Mme LOUPADIERE Lynda, M. SAJDAK Henri, Mme RAMAHERRIRARINY Liliane, M. OLIVA Charles, M. MESPLES Noël.

**EXCUSEE** : Mme VILLAESCUSA Sylvie (Pouvoir donné Mme DEMESSANCE Florence).

**SECRETAIRE** : Mme LOUPADIERE Lynda

**COMPTE RENDU** :

**- 1) Approbation du compte rendu du 27/11/2015**

\* Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

**- 2) Éclairage public – Économie à réaliser.**

\* Monsieur LORRAIN fait part d'un projet qui a eu lieu à Lacroix-Falgarde sous forme de power point concernant des travaux d'éclairage public afin de faire des économies.

Il indique que la Commune de GRAZAC a une facture annuelle de 6782 € concernant l'éclairage public. Pour 11 h de nuit lissée sur l'année avec une coupure de 4 h, la Commune pourrait économiser 2482 € par an.

Monsieur LORRAIN ouvre le débat.

A quel moment coupe-t-on l'éclairage la nuit ? 0h30 à 5h ou 1h à 5h ....

Faisons un test sans alerter la population ?

Monsieur le Maire propose d'intégrer ce sujet à ses vœux.

Monsieur LORRAIN est en charge de voir la procédure et cela sera clarifié lors du prochain conseil.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

**- 3) Convention de prêt de matériel**

\* Ajournée

**-4) Modification des statuts du SDEHG**

\* Monsieur le Maire indique que les statuts du SDEHG ont été modifiés par rapport à la loi du 17/08/2015. Il donne lecture des nouveaux statuts. Il s'agit d'une nouvelle identité visuelle en élargissant leurs champs de compétence.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité

**-5) Indemnités trésorière :**

\* Monsieur le Maire indique que la Trésorière demande la participation d'indemnité pour un montant de 366,35 € Brut.

Après un débat, il y a 7 abstentions, et 8 pour.

**-6) Besoin intervention des élus**

- \* Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il souhaiterait l'investissement de tous les élus pour :
- le rangement des archives
  - les jardins partagés
  - Fêtes et manifestations
  - Atelier créatif
  - Composteur public
  - DICRIM

**-7) Travaux de télécommunication :**

Monsieur le Maire indique qu'il a été sollicité par un administré qui vient d'acheter un logement pour financer une partie du devis concernant le raccordement en réseau téléphonique.

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il va faire appel à la Trésorerie pour savoir si la Commune peut subventionner ce genre de projet.

Si oui, il propose de subventionner 20 % du coût comprenant l'étude et la réalisation dans le domaine public limité à 150 €. Cette participation n'intéressera pas les aménagements de type lotissement.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

**-8) SACPA :**

Il s'agit de la fourrière animale. La prestation annuelle s'élève à 1056.68 €.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité

**-9) Travaux de voirie**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la DETR est calculée en pourcentage sur les travaux exécutés. Donc celle-ci est d'environ 56000 € au lieu de 72000 €. Il indique qu'il a repris tous les travaux et posé la question au secteur routier pour savoir si les travaux du Pool Routier pouvaient être extraits des factures du Réseau Pluvial. La réponse a été oui. De fait, 30000 € environ sont à extraire et feront donc l'objet d'une subvention de 60 %, ce qui baisserait la DETR tout en améliorant le taux de subvention global.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité

**-10) Remboursement facture à Monsieur ZDAN :**

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que la facture TOP OFFICE d'un montant de 45.67 € concernant l'achat des fournitures administratives a été réglée par lui-même. La commune ne possédant pas de compte chez ce fournisseur. Par conséquent, il demande au conseil municipal de bien vouloir se prononcer pour le remboursement de cette avance.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte le remboursement de la facture TOP OFFICE à M. ZDAN.

**-11) SDEHG : Raccordement au réseau d'éclairage public de l'abri bus**

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il s'agit du raccordement au réseau d'éclairage public de l'abri bus situé sur la RD 28<sup>E</sup> / RD12. La part restant à charge pour la Commune est de 479 €.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

**-12) Délibération pour le remboursement de la facture CULTURA à Monsieur LORRAIN**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le remboursement de la facture CULTURA à Monsieur LORRAIN a été accepté lors du dernier conseil mais celui-ci n' a pas été acté.  
Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'accepter à nouveau ce remboursement.  
Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

**Séance levée à 23 h 30**

**Approuvé le 26 février 2016 à l'unanimité**

M. ZDAN	M. MESPLES
M. LORRAIN	Mme ROBECQUE
Mme VILLAESCUSA	Mme DJOURI
Mme DEMESSANCE	Mme RAMAHERIRARINY
Mme MANFRINATO	Mme FLOURY
Mme RIZZO	M. SAJDAK
M. DA SILVA CORREIA	M. OLIVA
Mme LOUPADIERE	